



6 décembre 2019

Monsieur Stéphane Perrault
Directeur général des élections
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

Courriel: Dge-ceo@elections.ca

Objet: Les élections à date fixe et les communautés croyantes au Canada

Monsieur le directeur général,

Je vous remercie des efforts que vous déployez pour faire en sorte que les Canadiennes et les Canadiens puissent exercer leur droit démocratique de voter et pour que les élections restent libres et équitables au Canada. Nous vous sommes reconnaissants des efforts diligents que vous avez faits afin de sauvegarder et renforcer ce mécanisme décisionnel fondamental pour notre démocratie.

Le Conseil canadien des Églises (CCÉ) est un vaste organisme œcuménique inclusif représentant à l'heure actuelle 26 églises membres, incluant les traditions anglicane, catholique romaine et catholique orientale, évangélique, église libre, orthodoxe de l'Est et orthodoxe orientale, ainsi que protestante historique.

À la suite du conflit malheureux entre la date des dernières élections et la fête juive de *Chemini Atsérète*, le Centre consultatif des affaires juives et israéliennes (CIJA) nous a fait part de l'appel qu'il a lancé pour que vous travailliez à faire en sorte que, lors des prochains cycles électoraux, les élections à date fixe n'entrent pas en conflit avec les principales fêtes religieuses,

Dans la *Loi modifiant la Loi électorale du Canada*, nous sommes heureux de constater que les jours « revêtant une importance culturelle ou religieuse » sont reconnus à juste titre comme des moments importants dans la vie de nombreux Canadiens. La célébration d'une fête religieuse, lorsqu'elle coïncide avec une date d'élection ou la tenue du vote par anticipation, peut empêcher ou dissuader certaines personnes d'aller voter, de faire du bénévolat ou d'assumer quelque autre forme d'engagement pendant le processus électoral. Nous encourageons donc le Directeur général des élections du Canada à veiller à ce qu'une vaste consultation soit menée auprès de toutes les communautés croyantes du pays bien avant la tenue d'élections fédérales prévisibles. Cette consultation permettra d'appliquer avec discernement les paragraphes 56.2 (1) et 56.2 (4) de la Loi modifiée, qui prescrivent d'ajuster, dans la mesure du possible, la date des élections fédérales à compter du troisième lundi d'octobre.

En tant que dirigeants et représentants de diverses traditions chrétiennes au Canada, nous serions heureux de participer à un tel processus de consultation coordonné par votre bureau.

Nous apprécions et nous appuyons les mesures que vous et votre bureau avez déjà prises pour donner aux Canadiennes et aux Canadiens la possibilité de voter par anticipation et par divers autres moyens.

Et nous avons conscience des efforts que votre bureau a déployés pour tenir compte des communautés autochtones et des collectivités éloignées ainsi que d'autres groupes religieux et culturels, et pour respecter, protéger et promouvoir les droits de la personne, en particulier ceux des personnes handicapées.

En recevant l'assurance de nos sentiments distingués, monsieur le directeur général, comptez sur nos prières pour vous et pour le Gouvernement du Canada.



Peter Noteboom
Secrétaire général

c. c.: Le Révérend Stephen Kendall, président du Conseil des Églises du Canada
Le Révérend Greg Sinclair, président du *Christian Interfaith Reference Group*